



Ville d'Iqaluit  
1085, rue Mivvik, bureau 100  
Iqaluit (Nunavut)  
X0A 3H0

# Message d'intérêt public

## Semaine de la prévention des incendies : Recyclez vos batteries de manière sécuritaire

Le 9 octobre 2025 – Iqaluit, Nunavut

---

À l'occasion de la Semaine de la prévention des incendies, la Ville d'Iqaluit rappelle aux résidents que la sécurité incendie ne se passe pas qu'à la maison.

Des batteries lithium-ion jetées de manière inappropriée constituent un risque d'incendie important. Des batteries endommagées ou libres dans les camions à ordures, les poubelles, les stations de transfert et les sites d'enfouissement peuvent provoquer des incendies. Ces incendies représentent un danger pour les personnes, les équipements et l'environnement.

Si vous avez des batteries lithium-ion endommagées ou usagées, ne les mettez pas à la poubelle ou au recyclage. Les batteries ne devraient jamais être placées librement dans des sacs ou des bacs à ordures domestiques pour le ramassage.

Apportez-les au site d'enfouissement municipal, où elles pourront être gérées de manière sécuritaire. Le site d'enfouissement de la Ville d'Iqaluit accepte les batteries lithium-ion et les petits déchets électroniques des résidents seulement. L'élimination de batteries commerciales est interdite. Veuillez aviser le personnel du site d'enfouissement à votre arrivée pour vous assurer d'une manipulation adéquate.

Certains articles communs contenant des batteries lithium-ion comprennent les téléphones, les tablettes, les vélos électriques, les outils électriques et les appareils électroniques ménagers.

En attendant de vous en débarrasser, conservez les batteries dans un endroit frais et sec, loin du métal, de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Gardez-les dans un contenant ininflammable et hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Si une batterie est endommagée ou fuit, placez-la dans un contenant séparé et couvrez les bornes de papier adhésif avant de l'apporter au site d'enfouissement. Cela aide à prévenir les étincelles ou les courts-circuits pendant le transport.



Ville d'Iqaluit  
1085, rue Mivvik, bureau 100  
Iqaluit (Nunavut)  
X0A 3H0

L'élimination sécuritaire des batteries prévient les incendies et protège notre communauté.

Des conseils supplémentaires sur la prévention des incendies seront communiqués tout au long de la semaine.

##

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

**Geoff Byrne**

Gestionnaire des communications et du service à la clientèle  
Ville d'Iqaluit  
867-979-5619 | [G.Byrne@iqaluit.ca](mailto:G.Byrne@iqaluit.ca)